



www.jpsera.fr

La "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Newsletter n° 99 – 19 novembre 2012

Bonjour,

Cette Newsletter n° 99 pour faire un point sur mes activités durant ces derniers jours.

Comme annoncé, j'ai présenté lundi dernier devant le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme et des Congrès (OTC) de Toulon les résultats de l'enquête clientèle pour la ville de Toulon.

Jeudi, j'étais au Conseil Général pour la réunion sur les arbitrages budgétaires, présidée par Horace LANFRANCHI, en présence de tous les Présidents de Commission. Nous nous sommes livrés à un exercice assez délicat et pas très agréable, car les marges de manœuvre sont plus qu'étroites et la préparation du budget primitif 2013 est loin d'être évidente. Je pourrai vous en dire plus mi-décembre lorsque nous aurons entamé le débat d'orientation budgétaire, qui précède le vote du budget qui se fera en février 2013.

Le soir, comme annoncé dans le JPS Info Hebdo du 15 novembre, France 2 a diffusé dans l'émission « Envoyé Spécial » sous le titre « Constructions illégales en pleine expansion », un reportage sur : « ... des habitations ... » qui « ... sont bâties hors de toute réglementation. Des constructions illégales érigées sur des terrains inconstructibles : agricoles, inondables ou protégés pour raison environnementale ... ».

Plusieurs communes visées dans le reportage, l'une en Région Parisienne et plusieurs autres dans le Var, dont celle de Roquebrune à propos d'un permis de construire délivré au 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme et de zones inondables ayant fait l'objet de remblaiement ou de construction.

Les réactions à cette diffusion ne se sont pas fait attendre puisque dès le lendemain lors d'un Conseil Municipal, les élus concernés ont tenu à faire des mises au point qui ont été reprises dans la presse.

Je vous communique donc dans le flash info joint en annexe les articles de notre quotidien local sur cette polémique.

De plus, pour ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de voir l'émission, il vous est possible durant quelques jours encore de visualiser le reportage sur le site de France 2 dans la rubrique Envoyé Spécial :

<http://envoye-special.france2.fr/les-reportages-en-video/constructions-illegales-en-pleine-expansion-15-novembre-2012-4659.html>

ou encore en intégralité sur le site « replay » de France TV :

www.pluzz.fr/envoye-special-2012-11-15-20h35.html

les séquences concernant Roquebrune sont comprises entre 17 mn 22 et 24 mn, et dans la conclusion entre 28 mn 40 et 30 mn 22 ...

Ce matin, j'étais au Conseil Général pour présider la Commission Tourisme et assister à la Commission des Finances, puis à la Commission Permanente et enfin en début d'après-midi à la Commission Economie.

Jeudi, je dois rencontrer le Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF), Claudy LEBRETON afin d'aborder avec lui les perspectives d'évolution des compétences des divers échelons territoriaux lors des débats sur l'acte III de la décentralisation.

Vendredi, je vais essayer d'assister à la manifestation organisée par l'association muyoise ADEM au Muyardiz, en avant-première de l'opération « Culture & Autisme » organisée le 30 novembre au Bercail à Puget-sur-Argens, en collaboration avec l'ADAPEI du Var.

Voir :

- Flash Info n° 99

Voir les sites

- www.visitvar.fr
- www.cg83.fr
- www.apenme.org
- [Vivre aux Issambres \(facebook\)](#)
- www.contribuablesroquebrunois.com

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





www.jpsera.fr

La "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Newsletter n° 99 – 19 novembre 2012 – suite et fin

Samedi soir, je participerai comme chaque année au Loto de Roquebrune Sport afin de soutenir l'action de ces dévoués bénévoles, qui se dépensent sans compter pour proposer des activités et des animations pour toutes les générations.

Dimanche, je serai au Muy pour soutenir avec coupes et dotations, le concours qualificatif pour le championnat de France en salle support du Trophée du Var, organisé par les Archers du Muy.

Voilà pour mes activités de la semaine qui vient de s'écouler et de celle qui commence.

Parallèlement à ce point d'information, qui pour moi est essentiel, je souhaite désormais vous faire partager, à travers des flashes infos spécifiques, quelques éléments de réponse pour répondre aux affirmations véhiculées dans certaines publications de la Commune de Roquebrune et notamment dans le journal municipal « La Tribune ».

En effet, il est coutumier que je sois « épinglé », voire mis en cause, sur des dossiers aussi divers que les constructions de Sainte-Candie, l'état des finances communales, les projets immobiliers anciens, ou encore sur « l'héritage » tant décrié dans le « luxueux » bilan de « 10 ans de mandat : 2010-2011 ». Je n'ai d'ailleurs pas renoncé sur ce dernier dossier, à répondre point par point !

La dernière édition de La Tribune distribuée ces jours derniers, ne fait pas exception à la règle, notamment dans l'article sur le « dénouement » du contentieux de la ZAC du Mas d'Esquières ...

Je n'avais pas jugé bon jusqu'à ce jour, de demander des droits de réponse systématiques sur ces affirmations rarement fondées et toujours tendancieuses.

Or, nous avons été saisis ces derniers mois de plusieurs demandes de droits de réponse de la part du Maire de Roquebrune que nous avons bien évidemment veillé à publier in extenso et sous les formes demandées.

J'estime donc, au nom du principe bien connu en droit du « parallélisme des formes », que la réciproque doit être vraie, dans le respect des mêmes règles et principes que ceux qui nous sont opposés.

Le premier « Spécial Flash Info », qui sera joint à la prochaine Newsletter n° 100, inaugurera cette série et sera consacré à la réponse à l'article sur « La densification de Sainte-Candie » dans la Tribune de l'été 2011.

Pour l'instant, je vous invite à prendre connaissance du flash info joint en annexe et à consulter les sites que nous recommandons dans chacune de nos newsletters : www.apenme.org et www.contribuablesroquebrunois.com.

A voir aussi, le blog <http://roquebrune.centerblog.net/> qui outre, une très impressionnante photo des inondations de l'Argens en 1978, revient dans la rubrique « Roquebrune-sur-Argens » sur la polémique après la diffusion du reportage dans l'émission « Envoyé Spécial ».

Bien à vous
bonne lecture
@ bientôt sur notre site

Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS

